

13/05/2022

605686



## TotalEnergies EP Gabon

Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76.500.000 US \$  
Siège social : **Boulevard Hourcq Port-Gentil B.P. 525**  
**République Gabonaise**  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

### AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 31 MAI 2022

Les actionnaires de la Société TotalEnergies EP Gabon sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le **31 mai 2021 à 14 heures, dans les bureaux de TotalEnergies EP Gabon, Boulevard de l'Indépendance, à Libreville (Gabon)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2021 et Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers 2021 et sur les conventions réglementées ;

- Approbation des comptes de l'exercice 2021 et des conventions réglementées ;
- Affectation du résultat 2021 ;
- Renouvellement des mandats de quatre administrateurs ;
- Fixation des honoraires des commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs.

L'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts seront mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au siège de TotalEnergies EP Gabon, Boulevard Hourcq, à Port-Gentil (République gabonaise), durant les quinze (15) jours qui précéderont l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer au siège de la Société à Port-Gentil ou auprès de son mandataire BNP Paribas Securities Services, au moins trois (3) jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé de dépôt auprès d'un intermédiaire financier (établissement bancaire ou société de bourse).

Les actionnaires désirant se faire représenter devront déposer, en sus du document précédent, leur pouvoir auprès de la représentation de la Société à Libreville (Immeuble TotalEnergies EP Gabon – Division Gouvernance) ou auprès de BNP Paribas Securities Services, trois (3) jours au moins avant la date de la réunion.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions prévues par les statuts. Un formulaire de vote par correspondance sera adressé par la Société à tout actionnaire qui en fait la demande et qui justifie de sa qualité d'actionnaire comme indiqué ci-dessus.

Un communiqué de presse sur le résultat du vote des résolutions sera mis en ligne sur le site internet de TotalEnergies EP Gabon après l'Assemblée générale.

Cette annonce est complémentaire de l'annonce légale faite au Gabon dans le journal l'Union.

Le Conseil d'Administration